

Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a donné le feu vert aux travaux de remblai exécutés par le gouvernement provincial pour que l'emplacement soit prêt le plus tôt possible. A ma connaissance, la date à laquelle nous avons jugé que le terminus devrait être achevé n'a pas été modifiée. Nous prendrons donc les mesures nécessaires en temps voulu. Je n'ai rien d'autre à annoncer pour l'instant.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé d'une date. Peut-il nous la faire connaître?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pourrai sans doute me procurer l'étude en question pour le député. Il y est dit que la construction devra démarrer dans un avenir relativement proche afin d'être achevée à une certaine date que je n'ai pas à l'esprit, mais qui se situe à l'horizon de deux ou trois ans seulement.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

OXFAM—PROPOSITION D'ÉTUDE DES MÉTHODES DE FINANCEMENT

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures en l'absence du leader du gouvernement à la Chambre. Dans une analyse de la situation financière d'Oxfam, un directeur régional affirmait qu'il serait possible d'obtenir de l'ACDI avant la date nécessaire entre \$100,000 et \$300,000, suivant ce que donnera la comptabilité défaillante de l'ACDI. Est-ce qu'après cette déclaration le ministre est disposé à entreprendre une étude des méthodes de financement présent et futur d'Oxfam?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je serai enchanté de le faire. Nous ne perdons jamais de vue les organismes extra-gouvernementaux. Je n'ai pas vu le passage en question, mais je vais m'occuper de faire prendre les mesures nécessaires pour qu'on se renseigne.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

ON DEMANDE QUE LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'ASSISTANCE SOIENT COMMUNIQUÉS AUX DÉPUTÉS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre d'État (petite entreprise).

Étant donné que la politique a été annoncée à la Chambre depuis quelque temps et qu'elle a fait l'objet, j'en suis certain, d'une étude très sérieuse des fonctionnaires de son ministère, est-ce que le ministre est en mesure de dire à la Chambre maintenant si les critères d'admissibilité sont établis, et est-ce qu'il serait possible de les faire connaître aux députés pour que nous puissions informer nos commettants qui attendent juste-

[M. Stanfield.]

ment les bienfaits de cette politique, si un jour elle peut éclore d'une façon efficace?

● (1452)

[Traduction]

L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)): Monsieur l'Orateur, le député sait sans doute qu'en septembre, j'ai annoncé une politique que mon prédécesseur avait énoncée dans un programme en dix articles. Une partie de cette politique concerne le fardeau de la paperasserie que nous pensons simplifier en apportant des modifications à la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, lesquelles ont été étudiées en première lecture. J'espère apporter des améliorations supplémentaires dans ce domaine, en plus de la loi, après qu'elle aura été adoptée. Il y a également d'autres domaines d'améliorations, notamment en matière de politique d'achat du gouvernement et de son approche à propos des capitaux à haut risque, mais certaines de ces questions vont prendre du temps. J'espère que lorsque nous soumettrons l'ensemble à la Chambre, les propositions répondront aux préoccupations des députés.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Très brièvement, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si, lorsque tous ces travaux qu'il vient d'énumérer seront terminés, il se propose de tenir des séances d'information dans les diverses régions du Canada et également au Québec pour que les propriétaires de ces petites entreprises puissent en prendre connaissance et essayer d'en bénéficier afin d'aider le gouvernement, le pays à enrayer le chômage?

[Traduction]

M. Abbott: Oui, monsieur l'Orateur. Je pense que la proposition du député est excellente et nous avons l'intention de faire connaître les politiques précises que nous avons mises au point, dès la nouvelle année; je crois que le député sera d'accord avec moi pour penser que tant que nous n'aurons pas de propositions concrètes à soumettre aux petits chefs d'entreprise, cela ne sert à rien de faire des discours dans tout le pays pour dire ce que nous comptons faire.

LE PROGRAMME EN DIX ARTICLES ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une courte question supplémentaire pour le ministre. Veut-il nous faire croire par ce qu'il vient de dire que ce programme en dix articles qu'il a hérité de son prédécesseur est en fait la politique que propose le gouvernement pour la petite entreprise?

L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)): Monsieur l'Orateur, le programme en dix articles dont j'ai parlé et qui a été mis au point par mon prédécesseur constituait en effet et constitue encore la politique gouvernementale mais, comme je l'ai dit, nous pensons y apporter des améliorations qui prendront quelque temps et c'est pourquoi j'aimerais que certaines de ces propositions soient déjà formulées de manière plus concrète, avant que nous organisions des séances d'étude destinées aux petits chefs d'entreprise.